

TABLEAU DE GARANTIES

EVENEMENTS GARANTIS	LIMITES DE GARANTIES	FRANCHISES
Vol total du vélo assuré, en tout lieu	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur à neuf pendant 12 mois, dans la limite de 10 000 €. - Valeur d'achat du vélo diminuée d'une vétusté de 1.5% par mois, à compter du 13ème mois suivant la date d'achat et du débutant à 13.50%. - Garantie limitée à une déclaration de sinistre par an. 	15% du montant des dommages avec un minimum de 150 €.
Vol des antivols simultanément au vol du vélo, en tout lieu et à toute heure.	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie de 125 € par antivol dans la limite de deux antivols. - Valeur d'achat du vélo diminuée d'une vétusté de 1.5% par mois, à compter du 13ème mois suivant la date d'achat et du débutant à 13.50%. - Garantie limitée à une déclaration de sinistre par an. 	15% du montant des dommages avec un minimum de 150 €.
Vandalisme	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur à neuf pendant 12 mois, dans la limite de 10 000 €. - Valeur d'achat du vélo diminuée d'une vétusté de 1.5% par mois, à compter du 13ème mois suivant la date d'achat et du débutant à 13.50%. - Garantie limitée à deux (2) déclarations de sinistres par an. 	15% du montant des dommages avec un minimum de 150 €.
Dommages	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur à neuf pendant 12 mois, dans la limite de 10 000 €. - Valeur d'achat du vélo diminuée d'une vétusté de 1.5% par mois, à compter du 13ème mois suivant la date d'achat et du débutant à 13.50%. - Garantie limitée à deux (2) déclarations de sinistres par an. 	15% du montant des dommages avec un minimum de 150 €.
Décès de l'assuré suite à un accident	<ul style="list-style-type: none"> - Capital de 5 000 € 	Néant
Invalidité permanente totale de l'assuré suite à un accident	<ul style="list-style-type: none"> - Capital de 5 000 € - Taux d'invalidité de 100% : capital versé intégralement - Invalidité partielle : Indemnité calculée en proposition du taux déterminé par référence au barème fonctionnel indicatif des indemnités de droit commun. 	Néant